

Communiqué de presse du mercredi 10 novembre 2010

Les organisations syndicales nationales (SNES-FSU, Sud Education, CGT Educ'action, SNFOLC, SGEN-Cfdt, SE-Unsa) se sont réunies le 4 novembre pour faire le point sur la mobilisation dans les CIO et sur la situation au plan académique et national.

Elles constatent que malgré les engagements du Ministère de l'Education nationale en juin, le texte sur l'évolution des missions des conseillers d'orientation psychologues et des directeurs de CIO n'a toujours pas été soumis aux organisations syndicales et réitèrent leur opposition à la réécriture du décret du 20 mars 1991.

Elles remarquent que le projet de décret sur la labellisation des organismes susceptibles d'entrer dans le nouveau service public d'orientation tout au long de la vie, n'a pas reçu l'aval du CNFPTLV1 et constatent que, là encore, ni sur ce texte, ni sur l'arrêté concernant le cahier des charges, les organisations syndicales représentatives des personnels n'ont été consultées.

Elles réaffirment leurs exigences que la mise en place de ce nouveau service ne se traduise pas par la disparition du service public d'orientation de l'Education nationale et rappellent leurs revendications du maintien de tous les CIO. En particulier, elles se prononcent contre l'entrée d'organismes privés d'orientation dans l'Ecole en lieu et place des personnels dont c'est aujourd'hui la mission, contre une déréglementation de leur statut et une aggravation de leurs conditions d'exercice.

Les menaces qui pèsent sur l'existence et les conditions de fonctionnement de nombreux CIO dans les académies et la persistance d'un sous recrutement dont les conséquences sont de plus en plus désastreuses exigent des réactions unitaires et déterminées.

L'intersyndicale appelle les personnels à la plus grande vigilance quant aux tentatives de l'administration de faire endosser par les Directeurs les projets de restructuration du réseau.

Les organisations syndicales appellent les conseillers d'orientation-psychologues et les directeurs de CIO à faire du mercredi 8 décembre une journée nationale d'action et de regroupement dans les départements aujourd'hui les plus concernés (Saône et Loire, Seine maritime, Nord et Tarn) qui recevront ainsi l'appui des conseillers et directeurs des autres académies ainsi que le soutien des autres personnels. Cette journée sera l'occasion non seulement de débattre des modalités d'action à mettre en oeuvre mais de se faire entendre par les pouvoirs publics (Rectorat, Préfecture, Conseil général).

Cette journée aura également pour objectif d'alerter l'opinion, de mobiliser largement les personnels, les parents et les élus et de préparer un nouveau temps fort national en janvier. L'intersyndicale invite les personnels à faire signer largement la lettre ouverte au Ministre du 7 octobre 2010, « Monsieur le Ministre, allez-vous laisser disparaître la moitié des Centres d'information et d'orientation... » afin de la lui remettre lors d'une audience qu'elle espère très rapide.